



Groupe Les Pédagogues - SA
Ecole privée laïque Pédagogues Prestige
N°41, SIPRES 1, Sud Foire- Dakar
Tél. : 76 569 00 94 – 76 645 16 97 / BP : 26 159

Année scolaire : 2025–2026

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'INSCRIPTION

I. CLASSES OUVERTES :

De la **Sixième** à la **Terminale** (Séries S et L)

II. MODALITES D'ADMISSION :

2.1- Moyenne annuelle minimale requise : 10/20

2.2-Admission après tests, sur présentation du bulletin du second semestre et / ou du certificat de scolarité.

III. MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENTS :

3.1- Pièces à fournir à l'inscription :

- ✓ Bulletin du 2nd semestre **2024 – 2025**.
- ✓ Extrait de naissance + photo d'identité.
- ✓ Livret scolaire.
- ✓ Photocopie de la carte nationale d'identité du parent.
- ✓ Copie du diplôme (ou l'attestation de réussite) du BFEM, pour le second cycle.

3.2 - Montant à verser à l'inscription : 175 000 F comprenant :

Les **frais généraux: 65 000 F**, la cotisation de l'**APE : 5 000 F** par élève, l'**uniforme** obligatoire : **45 000 F** et le **mois d'octobre : 60 000 F**, (sauf pour le choix option 09 versements) : voir plus bas la fiche d'inscription pour l'option choisie.

3.3 - Total restant de 540 000 F, payable selon **04 options possibles** : voir plus bas la fiche d'inscription pour l'option choisie.

3.4 - Partie intégrante du contrat d'inscription, à lire attentivement :

3.4.1- Les frais généraux + l'APE + l'uniforme et le mois d'octobre sont obligatoirement payés à l'inscription.

3.4.2 - Les frais généraux comprennent les droits d'inscription, l'assurance, la bibliothèque et la carte d'accès.

3.4.3. La présence du parent et le dépôt de la copie de sa pièce d'identité sont obligatoires pour l'inscription de son enfant.

3.4.4. Tout dossier incomplet à l'inscription pourra être refusé. L'utilisation du téléphone portable est interdite dans l'enceinte de l'établissement.

3.4.5. Une fois l'inscription effectuée, la totalité de la scolarité annuelle (d'octobre à juillet) est due, quelle que soit la date de l'inscription et même en cas d'abandon ou de démission.

3.4.6. Les paiements se font à la caisse, contre reçu. La Direction décline toute responsabilité en cas de recours à de tierces personnes, non habilitées.

3.4.7. En dehors des sorties spécifiques selon les classes, deux sorties pédagogiques obligatoires, sont prévues dans l'année, à raison d'une sortie par semestre : les dates, modalités et conditions de participation y afférentes seront portées à temps à la connaissance des élèves et de leurs parents.

3.4.8. Pour chaque classe, il existe une liste d'ouvrages et de manuels scolaires obligatoires, communiqués aux parents et élèves pour acquisition.

3.4.9. Le port de l'uniforme de l'école est obligatoire pour tous les élèves. Ces uniformes et tenues doivent être en bon état et ne devront être modifiés en aucune façon sur décision de l'élève lui-même, sous peine de non admission de l'intéressé(e) dans l'établissement.

3.4.10. Pour le détail et le prix de l'uniforme obligatoire, voir tableau ci-dessous.

Cours de vacances : du 25 Août au 19 Septembre 2025.

DESIGNATION	PRIX
02 pantalons ou jupes (10 000 F), 02 chemises (10 000 F), 01 jogging (8 000 F), 01 lacoste (5 000 F), 01 cravate (2 000 F), 01 polo (8 000 F), maillot (2000F)	45 000 F

IV. ARTICLES INDIVIDUELS SUPPLEMENTAIRES :

En dehors de l'uniforme obligatoire, des articles supplémentaires individuels sont disponibles, selon le tableau ci-dessous :

Articles	01 Pantalon	01 Chemise	01 Cravate	01 Jogging	01 Polo	01 Lacoste	01 Maillot
Prix	5 000 F	5 000 F	2 000 F	8 000 F	8 000 F	5 000 F	2 000 F

V. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

S'adresser à la Direction de Pédagogues Prestige, du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

ATTENTION : TOUTE SOMME VERSEE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT NE PEUT FAIRE L'OBJET DE REMBOURSEMENT.

Le Groupe Les Pédagogues, fidèle à la Culture de l'Excellence et de la citoyenneté active vous remercie de votre confiance renouvelée.

Option de paiement choisie pour les mensualités : signer sous l'option choisie.

OPTION 01 versement		OPTION 02 versements	OPTION 04 versements	OPTION 06 versements	OPTION 09 versements
Année : 715 000 F		Année : 715 000 F	Année : 715 000 F	Année : 715 000 F	Année : 715 000 F
Inscrip. : 175 000 F		Inscrip. : 175 000 F	Inscrip. : 175 000 F	Inscrip. : 175 000 F	Inscrip. : 115 000 F
Reste à payer : 540 000 F		Reste à payer : 540 000 F	Reste à payer : 540 000 F	Reste à payer : 540 000 F	Reste à payer : 600 000 F
540 000 F (Montant à payer à l'inscription ou le 05 novembre).		540 000 F : 2 270 000F le 05 nov. 270 000F le 05 fév.	540 000 F : 4 135 000 F le 05 nov. 135 000 F le 05 jan. 135 000 F le 05 mars 135 000 F le 05 mai	540 000 F : 6 90 000 F le 05 nov. 90 000 F le 05 déc. 90 000 F le 05 jan. 90 000 F le 05 fév. 90 000 F le 05 mars 90 000 F le 05 avril	600 000 F : 9 70 000 F le 10 oct. 70 000 F le 05 nov. 70 000 F le 05 déc. 65 000 F le 05 janv. 65 000 F le 05 fév. 65 000 F le 05 mars 65 000 F le 05 avril 65 000 F le 05 mai 65 000 F le 05 juin
SIGNATURE					

NB : Le parent peut, s'il le veut, raccourcir les échéances de paiements, mais il ne peut pas les dépasser.

Innovation de taille ! Dès la rentrée scolaire 2025/2026, l'école vous propose :

1. Un module sur le « **Développement Personnel** »
2. Un module sur « l'**Intelligence Artificielle (IA)** »

Prénom(s), NOM et signature du père, de la mère ou du tuteur

Le Groupe Les Pédagogues, fidèle à la Culture de l'Excellence et de la citoyenneté active vous remercie de votre confiance renouvelée.